

30.06.2020

L'introduction aujourd'hui des factures QR

À partir d'aujourd'hui, vous pouvez recevoir vos premières factures QR à la place des bulletins de versement habituels rouges et orange. La nouvelle facture QR remplace de fait les bulletins de versements que vous utilisiez jusqu'à présent. Quelles sont les mesures à prendre pour vous adapter à cette évolution ?

L'introduction de la facture QR apporte des changements pour les particuliers et les entreprises. À bien des égards, elle simplifie les choses. Dans notre article [La facture QR \(https://www.ebas.ch/fr/la-facture-qr/\)](https://www.ebas.ch/fr/la-facture-qr/), nous vous expliquons ce qui change et ce à quoi il convient de faire attention.